



# Autorisation d'acquisition d'intérêt dans une entreprise titulaire d'un permis délivré avant le 15 novembre 2000

Les renseignements requis au formulaire sont nécessaires pour traiter votre demande. Les renseignements confidentiels le demeureront sauf dans la mesure prévue par les lois administrées par la Commission des transports du Québec. Ces renseignements peuvent être communiqués à un autre organisme public, s'il y a lieu, dans le cadre d'une entente à cette fin aux termes de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels.

## IMPORTANT

La section « [Documents exigés](#) » vous renseigne sur les documents que vous devez joindre à votre demande.

### Espace réservé à l'usage de la CTQ

N° entrée :

N° encaissement :

N° réf./dem. :

## 1 – Identification de l'entreprise titulaire

### Entreprise

Nom de l'entreprise

Numéro d'entreprise du Québec – NEQ

Autre nom sous lequel le permis sera exploité, s'il y a lieu.

### Adresse d'affaires

Numéro

Rue

Appartement

Ville, village ou municipalité

Québec  
Province

Code postal

Ind. rég. Téléphone

Poste

Ind. rég. Cellulaire

Ind. rég. Télécopieur\*

Adresse de courrier électronique\*

- \*J'accepte de recevoir par télécopieur ou par courrier électronique tout document qui m'est destiné au numéro de télécopieur ou à l'adresse de courrier électronique inscrits ci-dessus et je m'engage à aviser la Commission de tout changement.

## 2 – Infraction ou acte criminel

Depuis le 30 juin 2002, moi-même ou un des associés, actionnaires, administrateurs ou dirigeants de mon entreprise a été déclaré coupable ou mis en accusation d'une infraction criminelle ou d'un acte criminel :

Commis grâce à l'exploitation d'un permis de propriétaire de taxi : Non      Oui

Ayant un lien avec des aptitudes requises et la conduite nécessaire pour l'exploitation d'une entreprise de transport par taxi (exemples : inconduite à caractère sexuel, vol, fraude, comportement violent, conduite criminelle, etc.) : Non      Oui

Concernant le trafic de stupéfiants, leur importation ou leur exportation et la culture de pavot et de chanvre indien et visés selon le cas aux articles 5, 6 et 7 de la Loi réglementant certaines drogues et autres substances : Non      Oui



## Documents exigés

- ✓ Liste des actionnaires ou associés jusqu'à l'identification des personnes physiques avant et après la transaction. Cette liste doit contenir les informations suivantes : nom et prénom, numéro de permis de conduire ainsi que le nombre d'actions pour chaque actionnaire ou le pourcentage des actifs pour chaque associé.
- ✓ Copie du document faisant foi de la transaction.
- ✓ Document prouvant que les actionnaires ou associés ont été avisés de cette acquisition.
- ✓ Résolution autorisant la présentation de la demande (personne morale).
- ✓ Preuve de citoyenneté canadienne ou de résidence permanente au sens de la Loi sur l'immigration (associé).

## Renseignements généraux

Transmettre le formulaire accompagné du paiement et des documents exigés :

### Par Internet

Vous devez remplir le formulaire à l'écran et le sauvegarder. Accédez ensuite au service « Transmission d'une demande » via notre site Internet [www.ctq.gouv.qc.ca](http://www.ctq.gouv.qc.ca)

### Par la poste

**Bureau de Montréal**  
Commission des transports du Québec  
545, boulevard Crémazie Est  
10<sup>e</sup> étage, Bureau 1000  
Montréal (Québec)  
H2M 2V1

**Bureau de Québec**  
Commission des transports du Québec  
200, chemin Sainte-Foy,  
7<sup>e</sup> étage  
Québec (Québec)  
G1R 5V5

### Par télécopieur

514 873-4720

418 644-8034

### Ligne sans frais

1 888 461-2433

### Adresse de courrier électronique

[courrier@ctq.gouv.qc.ca](mailto:courrier@ctq.gouv.qc.ca)